

En complément du communiqué relatif à la convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour le 14 juin 2022 paru au journal « aujourd'hui le Maroc » du 13 Mai 2022, le conseil d'administration proposera au niveau de la neuvième résolution, la nomination de la société « Hdid & Associés » représentée par Monsieur Mohamed HDID en tant que commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans pour les exercices 2022,2023 et 2024 et ce pour remplacer PKF Maroc qui atteint le plafond de quatre mandats consécutifs.

NEUVIEME RESOLUTION :

Les actionnaires constatent que le mandat des commissaires aux comptes est arrivé à expiration à la date de délibération de la présente assemblée générale.

Ils décident de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société BDO, située à Casablanca, 119 Bd Abdelmoumen, représentée par Mr AMINE BAAKILI pour les exercices 2022,2023 et 2024, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,

Et de nommer la société « Hdid & Associés » représentée par Monsieur Mohamed HDID en tant que commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans pour les exercices 2022,2023 et 2024 prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et ce pour remplacer la société « PKF Maroc » qui atteint le plafond de quatre mandats consécutifs.